

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 mars 2014
--

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 3 mars 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Monsieur Pierre Vachon
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 3 février 2014
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Résolution pour vente pour taxes
 - 5.3 Grief 2014-01
 - 5.4 Résolution pour décréter AVRIL : MOIS DE LA JONQUILLE
 - 5.5 Comité de négociation
6. CORRESPONDANCE
7. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Appel d'offres- Travaux 13e rue Ouest et projet d'alimentation en eau

- 7.2 Demande de travaux (secteur ave Vachon)
- 7.3 Politique de déneigement
- 7.4 Prolongement rue Létourneau (C.A.)

8. URBANISME

- 8.1 Adoption du second projet de règlement 2014-159 (mod. Zonage)
- 8.2 Adoption du règlement 2014-160 (réseau cyclable régional)
- 8.3 Jardins communautaires
- 8.4 Adoption du règlement amendant le règl. _____ (ouverture de rues) reporté au mois prochain

9. INCENDIE

- 9.1 Acceptation de la démission de Christian Thivierge
- 9.2 Nomination de Lyno Boivin comme pompier volontaire

10. LOISIRS

- 10.1 Demande de permis de boisson- Gala de boxe 26 avril
- 10.2 Demande de permis de boisson- Soirée 50^e –Ecole Paul VI

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12. Prochaine séance
- 13. Levée de la séance

14-03-5960

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2014

3.1 ORDINAIRE du 3 février 2014

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 février est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

14-03-5961

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 février tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **DOSSIERS EN COURS**

Informations sur :

M. François Baril informe la population sur le projet de jardins collectifs et communautaires.

Mme Claudia Vachon informe les citoyens du retour du gala de boxe le 26 avril et également de la tenue d'une soirée le 10 mai 2014 à l'aréna à l'occasion du 50^{ième} anniversaire de l'école Paul VI.

M. Claude Duchesne nous mentionne qu'il y aura séance de négociation le 18 et 24 mars 2014.

Mme Émilie Roberge nous mentionne que la rencontre finale du comité de Festineige aura lieu mercredi prochain mais que somme toute elle est satisfaite de la journée, pour une première édition. Elle nous rappelle également qu'une demande au fond culturel de la M.R.C. a été faite. Finalement le comité d'embellissement se réunira en mars pour planifier la programmation.

M. Pierre Vachon nous fait part que les pompiers ont eu 4 sorties en février 2014.

M. François Trépanier nous indique que la Régie intermunicipale de la région de Thetford a attribué le transport des déchets à l'entreprise Denis Fortier pour le transport à St Étienne des Grès.

M. Kaven Mathieu nous fait part qu'avec l'annonce des subventions et le programme de taxes sur l'essence le projet d'eau potable est subventionné à 60%. M. Mathieu nous indique également que la hausse de taxes est principalement dû au projet d'eau potable et il souligne qu'il n'y a eu aucune augmentation au cours des trois dernières années.

5. **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

5.1 Comptes à payer

14-03-5962

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 28 février 2014, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **380 706.82 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs de février 2014 au montant de 221 766.49\$, quelques comptes de décembre 2013 au montant de 118 799.20\$ et 40 141.13 \$ pour les prélèvements salaires.
ADOPTÉ

5.2 Résolution pour vente pour taxes

14-03-5963

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à transmettre à la MRC des APPALACHES la liste des contribuables endettés envers la municipalité et ce, pour enclencher le processus de VENTE POUR TAXES. Une liste est déposée par le Directeur général. De plus, même si certains dossiers ne sont pas pour vente pour taxes, le directeur général est autorisé à les transmettre à une firme de collections.

ADOPTÉ

5.3 Grief 2014-01

14-03-5964

ATTENDU la réception d'un grief portant le #2014-01;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que le Conseil municipal maintienne la décision rendue par le directeur général relativement au grief ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

5.4 Résolution pour décréter AVRIL : Mois de la Jonquille

14-03-5965

CONSIDÉRANT QUE le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la jonquille, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de la municipalité d'East Broughton

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

5.5 Nomination au comité de négociation

14-03-5966

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement que M. Pierre Vachon remplace M. Kaven Mathieu sur le comité de négociation de la convention collective pendant l'absence de ce dernier.

6.

14-03

CORRESPONDANCE**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Revenu Québec informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, les municipalités auront droit à un remboursement de 62.8% de la TVQ.

Le Ministère de la Culture et des communications demande à la municipalité d'obtenir un avis archéologique d'un consultant afin d'évaluer l'impact des travaux projetés relativement au système d'alimentation en eau potable.

La Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus nous informe que le taux de location de la niveleuse sera dorénavant de 132.50\$/heure.

Le Ministère de la Sécurité Publique nous informe que le nouvel examen de notre dossier ne permet pas d'accorder une aide financière suite aux événements du mois d'août 2011. L'analyse effectuée révèle que ces travaux constituent une amélioration de nature préventive.

Une invitation est reçue de la Fondation Renaissance pour assister à la 5^e édition du CHOCO-VINS le 13 mars prochain. M. Laurent Lessard est le président d'honneur.

Le regroupement des citoyens de St-Adrien d'Irlande demande la position de la municipalité concernant la présence d'éoliennes à plus de 2000 mètres des zones habitées.

Le ministre Sylvain Gaudreault confirme une aide financière de 672 170\$ pour les travaux de la 13^e rue Ouest, de même qu'une aide de 2 016 137\$ pour le projet d'aménagement d'un nouvel ouvrage de captage d'eau.

Transport adapté de la région de l'Amiante

14-03-5967

Il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que Mme Émilie Roberge soit déléguée pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante qui se tiendra le 27 mars 2014.

ADOPTÉ

Une lettre de remerciement est reçue de Promo-Tourisme concernant l'aide pour les travaux au parc Broughtonnais et également pour la collaboration lors de la fête de Noël.

Le cabinet des Ressources naturelles accuse réception de notre lettre du 10 février 2014.

14-03-5968

Prêt de la salle du conseil

Une demande est faite pour avoir le prêt de la salle du Conseil gratuitement pour la fête des finissants de 6^e année et ce, à titre de commandite pour le succès de la Fête. Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement de fournir gratuitement la salle du conseil pour la fête des finissants.

ADOPTÉ

14-03-5969

Demandes d'aide financière

- Moisson Beauce : Afin d'acheter un nouveau camion réfrigéré pour satisfaire les exigences du MAPAQ. Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 200.00\$,

14-03-5970

- Place aux jeunes Amiante : un montant de 224.20\$ (soit 10\$/tranche de 100 citoyens) afin de favoriser le retour des jeunes en région. Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accorder une aide de 2224.20\$.

7. TRAVAUX PUBLICS**7.1 Appel d'offres – Travaux 13^e rue Ouest et projet d'alimentation en eau**

14-03-5971

ATTENDU l'autorisation obtenue du MAMROT pour lancer l'appel d'offre pour des soumissions publiques pour les projets de « Modifications aux systèmes d'alimentation en eau potable » et « Réfection de la 13^e rue Ouest »,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise WSP Canada inc. à procéder au lancement de l'appel d'offre sur SEAO. »

ADOPTÉ**7.2 Demande de travaux (secteur ave Vachon)**

14-03-5972

M. Rémy Labrecque et Mme Nicole Nadeau font parvenir une demande à savoir si la municipalité pourrait poser un tuyau permettant de ramasser l'eau provenant des rues Perron, Beaudoin, Roy et Principale et ce, afin de leur permettre de développer le secteur des futures rues Cliche et Lambert.

Après étude de leur demande, il proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement que le Conseil municipal avise M. Labrecque et Mme Nadeau que le règlement d'ouverture de rues s'applique à cette demande et que la municipalité se penchera sur ce dossier lorsqu'une tel demande sera déposée.

ADOPTÉ

7.3 Politique de déneigement

14-03-5973

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté une politique de déneigement afin de se doter d'outils facilitant les opérations de déneigement, réf résolution 10-11-5348;

ATTENDU que certains articles de cette politique doivent être modifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de déneigement révisée qui entrera en vigueur dès son adoption.

ADOPTÉ

14-03-5974

7.4 Prolongement rue Létourneau

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise WSP canada inc. à présenter la demande d'autorisation au MDDEFP concernant le prolongement de la rue Létourneau. La municipalité s'engage à transmettre au MDDEFP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Adoption du second projet de règlement 2014-159 (mod. Zonage)

14-03-5975

Vu les dispositions prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Attendu que le Conseil désire amender le règlement de zonage numéro 97-027 afin de permettre les habitations multifamiliales sur les lots 4 545 855, 4 544 373 et 4 544 302 ;

Attendu que pour réaliser cette modification, il y a lieu d'agrandir le secteur de zone mixte Mb 3 et de créer la nouvelle zone résidentielle Rc

Attendu qu'un avis de motion sur ce règlement fut donné le 13 janvier 2014;

Attendu qu'un premier projet de règlement a été adopté le 3 février 2014;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet a été tenue le 26 février et que personne ne s'est présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu unanimement d'ordonné et statué par règlement, que la municipalité d'East Broughton adopte le second projet de règlement portant le numéro 2014-159 et ce, afin de modifier le règlement de zonage 97-027 dans le secteur de la rue Chabot. *(Une copie complète du projet est disponible pour consultation au bureau municipal).*

ADOPTÉ

14-03-5976

8.2 Adoption du règlement 2014-160 (réseau cyclable)

REGLEMENT numéro 2014-160
amendant le plan d'urbanisme #95-013;

Attendu que le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches est en vigueur depuis le 10 octobre 2002;

Attendu que les articles 47 et suivants, de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, permettent à la MRC de modifier son schéma d'aménagement révisé;

Attendu que la MRC des Appalaches a adopté le règlement 143 identifiant le réseau cyclable régional ;

Attendu que le premier octobre 2013, le Comité administratif de la MRC des Appalaches a adopté la résolution CA-2013-10-2980 qui indique que la municipalité d'East Broughton doit modifier sa réglementation d'urbanisme afin de se conformer aux dispositions du règlement 143 de la MRC;

Attendu qu'il y a donc lieu de modifier le plan d'urbanisme numéro 97-026 afin qu'il soit concordant avec le schéma révisé de la MRC des Appalaches;

Attendu qu'il y a eu une assemblée publique de consultation le 26 février et que personne ne s'est présenté;

En conséquence, il est proposé par Claudia Vachon et résolu que :

- 1) Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.**
- 2) Identification du réseau cyclable, modification de la carte des affectations des sols;**

La carte des affectations des sols numéro 31112-P-89, faisant partie intégrante du plan d'urbanisme numéro 97-026, est modifiée afin d'intégrer les modifications au réseau cyclable tel qu'identifiées au règlement 143 de la MRC des Appalaches;

Cette modification est illustrée sur un plan parcellaire joint au présent règlement sous l'annexe A.

3) Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ

8.3 Jardins communautaires et collectifs

14-03-5977

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise l'implantation de jardins communautaires et collectifs à l'intérieur de la municipalité et autorise les personnes concernées à entreprendre les démarches pour la réalisation du projet.

ADOPTÉ

8.4 Adoption du RÈGLEMENT amendant le règlement 2006-104 (développement domiciliaire)

Ce point sera traité ultérieurement

9. INCENDIE

9.1 Acceptation de la démission de Christian Thivierge

14-03-5978

ATTENDU la démission reçue de Christian Thivierge comme pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Thivierge. Une lettre de remerciements lui sera envoyée pour le remercier des services rendus.

ADOPTÉ

9.2 Nomination de Lyno Boivin comme pompier volontaire

14-03-5979

Il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la nomination de M. Lyno Boivin comme pompier volontaire.

ADOPTÉ

10. LOISIRS

14-03-5980

10.1 Demande de permis de boisson- Gala de boxe 26 avril

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le comité ARÉNA à tenir un GALA DE BOXE, le 26 avril 2014, à l'aréna Mario Lessard, 300 rue Pelletier, East Broughton, et à faire une demande de permis de réunion pour cet événement à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

14-03-5981

10.2 Demande de permis de boisson- Soirée du 10 mai 2014

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le comité ARÉNA à organiser une soirée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'école Paul VI. Cette soirée aura lieu le 10 mai 2014, à l'aréna Mario Lessard, 300 rue Pelletier, East Broughton. Une demande de permis de réunion pour cet événement devra être faite à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets suivants :

- Mme Karine Bernard demande si le conseil municipal a pris connaissance de sa demande de modification de zonage. On lui répond que oui et une lettre à cet effet lui sera transmise.
 - M. le maire Kaven Mathieu annonce aux citoyens qu'il sera candidat aux prochaines élections et qu'il se retire temporairement. Il remercie les citoyens pour leurs appuis.
-

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 7 avril 2014 à 19h30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-03-5982

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h04.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

NORMAND LAPLANTE, Dir. général